

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 069224

ND: 48236

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

2547

Société :

RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Télé :

Total des frais engagés : 397,46 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Lalla Fakir
Dermatologue
234 Bd. Temara Casablanca
Tel. 05 22 20 45 45 (LG)

Date de consultation : 23/11/2020

Nom et prénom du malade : Naima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Douleur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 23 NOV. 2020

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur Lalla Fakir
Dermatologue
234 Bd. Temara Casablanca
Tel. 05 22 20 45 45 (LG)

23 NOV. 2020
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/20	C	-	glal	Docteur Zila Hachchah Dermatologue 234 Bd. Témara Al-Salah 20 My 50 82 83 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/11/20	397,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

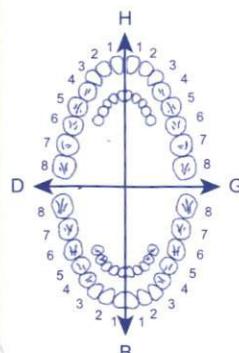
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Laila IRAQI

Dermatologue - Vénérologue
Spécialiste

Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux

Maladies Sexuellement Transmissibles

Chirurgie de la peau

Cosmétologie - Allergologie

Epilation Laser

Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd
de Casablanca

Casablanca, le



الدكتورة ليلى عراقى

الأمراض الجلدية - الأمراض التناسلية
الاختصاصية

في أمراض الجلد الأصافر والشعر

الأمراض التناسلية جراحة الجلد

طب التجميل والحساسية

إزالة الشعر بالليزر

ملحقة سابقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي

بن رشد بالبيضاء

البيضاء، في

Amr Dami Nafar

1 Vitrénaryl



2 x 23,80 = 57,60

57,60

Une goutte à 10h et 16h00 pdr

1 mois

Sédatif



PHARMACIE GOURI
Bd. Tahar Zaytoun 234
Tél: 022 841 45 30 Casablanca

355

Une goutte Nafar midi - Soir apres repas

1 mois

Laila IRAQI

Dermatologue - Vénérologue
234, Boulevard Temara M'salah
Hay Moulay Abdellah Aïn Chok - Casablanca

39,80

1

6 gouttes Docteur Laila IRAQI
Dermatologue - Vénérologue
234, Boulevard Temara M'salah
Hay Moulay Abdellah Aïn Chok - Casablanca

apres repas (douces).
RV = 1 mois

05 22 50 82 83

شترع مارة - رقم 234 - الطابق الأول - المصلى - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء
Boulevard Temara - N° 234 - 1er étage Hay Moulay Abdellah Aïn Chok - Casablanca

4 Centaure à From Solane Invisible 210,-

av → ~~exposition~~ et a →
renouveler

~~docteur Lai~~ ~~IRAQI~~ Solane

~~Chac~~ ~~IRAQI~~ Solane

~~Dermatologue - Vénéréologue~~

~~234, Bd. Temara M'salah~~

~~Hay MLY Abdellah Ain Chock~~

~~Tél : 05 22 50 82 83 - Casablanca~~

397,45

LOT : 200683
UT AV : 04/2022
PPV : 30,00DH

LOT : 200683
UT AV : 04/2022
PPV : 30,00DH

LOT : 200683
UT AV : 04/2022
PPV : 30,00DH

~~Lottery~~ Amitriptyline

PPV: 39DH80
PER: 06/23
LOT: J1840

PPV
LOT
PER
28,80

PPV
LOT
PER
28,80